
Quels “droits” sont défendus dans l’Accord de Paris et dans les plans pour résoudre la crise climatique ?

L’Accord de Paris et les raisons pour lesquelles il est désastreux pour le climat ont fait l’objet de beaucoup d’analyses. Un des aspects critiqués est que l’Accord ne fait pas référence à la question fondamentale des droits de l’homme. En revanche, au-delà du texte lui-même l’Accord garantit et renforce les droits des sociétés transnationales et des institutions financières. De même, ces droits ont été avalisés dans les activités parallèles qui se sont déroulées à Paris, lesquelles ont annoncé des plans et du financement pour de fausses solutions de la crise climatique. Leur objectif : transformer les problèmes en opportunités pour le secteur privé. Tel est le cas du [système REDD+](#) et des nouveaux projets « ambitieux » de « reboisement » annoncés avant et pendant la Conférence de Paris.

Pour sauvegarder leurs intérêts, les transnationales et les institutions financières disposent des gouvernements comme véritables défenseurs de leurs droits. Cela ne diffère pas de ce qui se passe déjà, et de façon tout à fait explicite, dans les négociations internationales des accords de libre-échange. Les grandes entreprises pétrolières, par exemple, ont dû trouver très satisfaisant l’Accord de Paris, qui leur permet de continuer à contribuer impunément à la crise climatique. Sans avoir mentionné une seule fois les mots « combustibles fossiles », les gouvernements ont garanti à ces entreprises, et à leurs actionnaires, le droit de continuer à extraire du pétrole, du gaz et du charbon et d’obtenir des bénéfices.

Le fait de n’avoir pas inclus dans l’Accord de Paris la responsabilité historique et différenciée des pays industrialisés qui ont le plus contribué aux émissions de dioxyde de carbone (CO₂) équivaut, lui aussi, à reconnaître implicitement le droit de ces pays de polluer et d’exploiter des combustibles fossiles, et surtout, le droit des grandes entreprises de continuer à promouvoir et à tirer profit d’un système de production et de consommation destructeur, dont les effets négatifs retombent sur des millions de personnes, surtout dans les pays du Sud.

Le rôle des grandes entreprises et des institutions financières ne se limite pas à influencer sur la conférence officielle et sur l’Accord. Le système REDD+, par exemple, quoique mentionné dans le texte officiel de l’Accord, a été plus en vue dans les activités et les annonces parallèles sponsorisées par les gouvernements du Nord. L’intérêt de ces gouvernements est de « compenser » leurs émissions, tandis que les gouvernements du Sud s’intéressent plutôt au financement proposé. Dès les premiers jours de la conférence, les gouvernements d’Allemagne, de Norvège et du Royaume-Uni, ainsi que la Banque mondiale, ont annoncé des sommes qui, ensemble, s’élèvent à des milliards de dollars, à investir dans cette fausse solution de la crise climatique. En outre, le Brésil et l’Union européenne ont introduit dans l’Accord de Paris des orientations générales sur le mode de fonctionnement d’un futur marché des crédits de carbone issus de projets REDD+. (1)

Au cours d’une activité parallèle dénommée « Forum mondial sur les paysages », organisée par le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), a été lancé le plan « AFR100 », qui vise à « récupérer » 100 millions d’hectares de forêts soi-disant « dégradées » ou des zones tout à fait

déboisées d'Afrique, et qui promet de créer des emplois et d'accroître le bien-être de la population. (2) Dix pays du continent se sont déjà engagés à « récupérer » ainsi plus de 30 milliards d'hectares. La Banque mondiale apporterait un milliard de dollars, et 540 millions supplémentaires proviendraient d'investisseurs nord-américains et européens spécialisés en affaires « vertes ».

L'importance de reboiser les zones touchées par des activités destructrices est indéniable, mais il est fondamental de savoir comment, et au profit de qui cela se fait. La sincérité d'institutions financières telles que la Banque mondiale est douteuse, comme l'est celle des fonds d'investissement « verts », toujours attentifs aux opportunités que puisse leur offrir le « capitalisme vert », dont la logique consiste à faire passer le gain avant le bien-être de la population locale.

La Banque mondiale compte dans son curriculum la responsabilité du Plan d'action forestier tropical (PAFT), lancé dans les années 1980, qui, lui aussi, était axé sur le « reboisement » mais qui fut un échec. Le PAFT suscita des révoltes populaires dans certains pays comme l'Inde, où, sous la bannière du « reboisement », il favorisa la réalisation de plantations industrielles d'arbres au profit du secteur privé, et provoqua la destruction d'encore plus de forêts. À l'heure actuelle, la Banque mondiale est encore un des principaux promoteurs de l'expansion des plantations industrielles d'arbres pour la production de pâte à papier et à d'autres fins, par le biais de la Société financière internationale (SFI), sa branche pour le secteur privé. En même temps, la Banque est un des principaux promoteurs de REDD+. Au Mozambique, par exemple, la SFI finance l'entreprise portugaise Portucel, qui est en train de prendre aux communautés paysannes des terres arables pour y planter des eucalyptus, ce qui porte atteinte à la souveraineté alimentaire de la population.

La participation d'investisseurs « verts » au Plan AFR100 soulève des inquiétudes également, car ils sont déjà très présents en Afrique avec des activités dites « de reboisement » qui, en fait, consistent à planter des arbres en régime de monoculture, en vue de participer au commerce des crédits de carbone et du bois. Un des principaux investisseurs de ce genre est la société norvégienne *Green Resources* qui, en Ouganda, a été dénoncée pour avoir détruit les moyens de subsistance des communautés locales en pratiquant le « reboisement » pour stocker du carbone. (3)

Le Plan AFR100 est semblable à un autre, lancé en juillet 2015 au Brésil par la présidente Dilma Rousseff. Le Brésil est un des principaux pays du monde en matière de forêt tropicale. Lors d'une visite officielle aux États-Unis, la présidente annonça la « récupération » de rien moins que 12 millions d'hectares de forêt. Dans ce cas aussi la méfiance est de mise, puisqu'il s'agit du pays du Sud qui possède la plus grande superficie de plantations industrielles d'eucalyptus pour la production et l'exportation de pâte à papier, avec la participation de transnationales telles que la société suédo-finlandaise Stora Enso et, de plus en plus, de fonds d'investissement qui deviennent propriétaires des terres. Ces plantations, que le gouvernement appelle, à tort, des « forêts plantées », font partie du plan de « reboisement ». Le secteur des plantations industrielles d'arbres a une importance capitale pour le Brésil, et le gouvernement cherche sans cesse à promouvoir son expansion, même avec des arbres génétiquement modifiés.

Dans les articles du présent bulletin nous mettons en lumière de quelle façon les politiques qui découlent des négociations sur le climat impliquent en fait des violations de droits. L'un des articles porte sur une enquête inédite menée dans l'état d'Acre, au Brésil, sur les violations des droits de l'homme qu'entraînent les politiques de « l'économie verte ». Un autre met en lumière également le rapport entre REDD+ et les droits, en se centrant sur la faiblesse de l'application du principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause en République démocratique du Congo. L'article sur la Thaïlande traite des combats populaires contre les usines hydro-électriques et leurs graves conséquences, et met en évidence la fausseté de l'idée de les

promouvoir en tant que source d'énergie propre. Deux autres articles parlent de la lutte de deux peuples autochtones, les Bribris du Costa Rica contre un projet REDD+, et les Pataxós du Brésil contre les plantations d'eucalyptus de Stora Enso et de Fibria, dans leurs territoires respectifs. Et pour finir, le Réseau environnemental indigène (IEN d'après l'anglais) décrit les effets, sur les peuples autochtones du Nord, des activités extractives d'entreprises qui achètent des crédits de carbone générés par des projets mis en œuvre dans le Sud. Bonne lecture !

1. <http://www.redd-monitor.org/2015/12/15/cop21-paris-redd-and-carbon-markets/>
2. <http://www.wri.org/news/2015/12/release-african-countries-launch-afr100-restore-100-million-hectares-land>
3. <http://www.redd-monitor.org/2015/11/27/the-swedish-energy-agency-has-frozen-carbon-credits-purchases-from-norwegian-plantation-firm-green-resources/>